

POMMEROEUL



ROADBOOK

Dimanche 16 avril 2017

14h30 19 ième Grand-Prix Bati-Métallo

Course pour juniors internationaux UCI

14h35 2 ième Grand-Prix Crelan (Ex:Haubourdin)

Course pour dames débutantes et juniors

Organisé par le Cycling Club Albatros www.vttalbatros.be

Garage Auto-Pacific

Artisan et réparateur de véhicules neufs et occasionnels

049 41 81 72

Traverse de Bavière 2102 PLOUVOÏS



SITE DEPART/ARRIVEE

- Permanence/Inscription/Briefing
- Vestiaire
- Parking directeurs sportif
- Départ/Arrivée/
- Contrôle médical
- Réception
- ➔ Déviation Directeur sportif



PALMARES

1999	DE BAILLIE Nick		2008	VERHELST Louis	
2000	DE WIERDT Dieter		2009	DE JONGHE Kevin	
2001	HOORELBEKE Dirk		2010	FRANSSEN Wout	
2002	DESTREBECQ Steve		2011	VANTRIJP Maarten (Ned)	
2003	LEEZER Tom (Ned)		2012	HAEMELS Bavo	
2004	KREDER Michel (Ned)		2013	VAN GOMPEL Mathias	
2005	STANNARD Ian (Gde Bretagne)		2014	WYTINCK Gianni	
2006	BERTUILLE Nicolas		2015	BOUWMANS Dylan	
2007	CATRYSSSE Frederik		2016	COVI Alessandro	

A noter que les vainqueurs des années 2003-2004-2005-2008 et 2009 sont maintenant professionnels dans des équipes telles que Rabobank-Sky-Cofidis et Garmin.

De nombreux autres vainqueurs roulent aussi dans les équipes espoirs et professionnels telles que Lotto-An Post, etc.

Le 3ème de l'édition 2012, Mathieu Van der Poel a été champion du monde juniors sur route et en cyclo-cross en 2013. Il a aussi terminé 14ème du Bati-Métallo 2013.

Le 1er de l'édition 2005, Ian Stannard viens de remporter pour la deuxième fois consécutif le Circuit Het Nieuwsblad.

ORGANISATION

Cycling Club Albatros : Eeckhout Pascal
Rue d'Harquier, 46 7322 Pommeroeul
Tél/Fax : 065/62 31 15- Gsm 0496/55 18 39
Email: pascal.velo@skynet.be

Président : Eeckhout Pascal

Vice-président : Liégeois Claude

Secrétaire : D'angelo Marie-Ange

Trésorier : Plaisant Michel

Trésorier adjoint : Schrayen Jean-Jacques

Correspondant sportif : Eeckhout Pascal

Webmaster : Robette Romuald

Directeur de course : Maton Jean-Michel

Avenue de Wallonie, 70 0474/24 05 14
7900 Leuze en Hainaut

PERMANENCE

Permanence : Ecole communale
Place des Hautchamps, 3
7322 Pommeroeul
De 11h00 à 14h00

Inscription : Ecole communale
Place des Hautchamps, 3
7322 Pommeroeul
De 11h00 à 12h15

Briefing : Ecole communale
Place des Hautchamps, 3
7322 Pommeroeul
Refectoire
A 12h30

Contrôle médical: Maison particulière
Place des Hautchamps,30
7322 Pommeroeul

OFFICIELS

Président du collège UCI: Mr KOPITKO Yeoshoua

Juge à l'arrivée: Mr LEJEUNE Denis

Commissaire 2: Mr MESSIN Yvette

Commissaire 3: Mr VOETS Jean-Michel

Commissaire 4: Mr

Commissaire moto: Mr COURROUX Henri

Commissaire résultat: Mr GOULEM Paul

Pilote moto: Mr PLOMB Rudy

Opérateur transpondeur: Mr GOULEM Paul

Caméra photo-finish: Mr Malice Michel

Docteur de course: Dr RICHEZ Pierre

Radio Tour: COPPENOLLE Jean-Pierre

Opérateur: HAVELANGE Michel

HOPITAUX A PROXIMITE

CENTRE HOSPITALIER HORNU-FRAMERIES

Site **HORNU**

Route de Mons, 63 à HORNU

Site **FRAMERIES**

Rue de France, 2 à FRAMERIES

065/713111

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONALE DE WARQUIGNIES

Rue des chauffours, 27 à WARQUIGNIES (Boussu)

065/385511

CHU AMBROISE PARE

Bd Président Kennedy à MONS

065/392111 - 065/768100

RHMS SITE LOUIS CATY

Rue cathy, 136 à BAUDOUR (St-Ghislain)

065/768111

1) REGLES.

Le grand Prix Bati-Metallo est une épreuve réservée aux coureurs de la catégorie UCI 1.1 « Juniors » (nés en 2000 ou 1999) qui se dispute par équipes selon les règlements de l'U.C.I., de la R.L.V.B. relatif aux compétitions Interclubs et du règlement particulier de l'épreuve. En cas d'infraction, le barème des pénalités à appliquer est celui prévu par le règlement UCI. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou la RLVB.

2) ENGAGEMENTS.

Elle est organisée sur invitation et est réservée à des équipes de clubs ou d'autres compositions réglementaires (sélections provinciales ou autres structures) dont minimum 5 équipes étrangères et avec un maximum de 200 partants. Chaque équipe sera composée de maximum 6 coureurs et ne pourra compter moins de 4 coureurs au départ. Les équipes sont engagées par l'organisateur.

L'engagement se fera via uniquement par l'envoi du formulaire « Bulletin d'engagement officiel ». Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le 30 mars.

Au plus tard 12 jours avant l'épreuve, les équipes doivent confirmer par écrit, par mail : pascal.velo@skynet.be, ou par fax à l'organisateur, les noms des 6 titulaires et des remplaçants.

En cas de désistement, l'équipe se verra infliger une amende selon le règlement.

3) INSCRIPTIONS - BRIEFING - TIMING.

Ouverture de la permanence : 11hrs : Salle Jean-Demole à 1, rue Levecq 7322 Pommeroeul

Inscriptions des équipes et remise des dossards : 11.00 à 12.15hrs - Salle Jean-Demole à 1, rue Levecq 7322 Pommeroeul

Briefing : 12.30hrs - Ecole communale, réfectoire, Place des Hautchamps, 7322 Pommeroeul

Signatures des coureurs : de 13.00 à 14.00hrs : Kiosque Place de Pommeroeul

Appel des coureurs : 14.20hrs

Départ : 14.30hrs

Arrivée : prévue vers 17.30hrs.

4) VOITURES TECHNIQUES

Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre de placement dans la caravane sera établi par un tirage au sort au cours du briefing, tirage effectué selon le règlement UCI. Deux laissez-passer seront fournis le jour de l'épreuve, l'un pour le véhicule technique, l'autre pour le véhicule ravitaillement.

Seuls les véhicules munis de ces laissez-passer sur leur pare-brise auront accès au parc des coureurs.

Deux voitures et une moto neutres seront mises dans la course.

5) DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRES.

A l'inscription, les dossards et plaques de cadre seront remises gratuitement à chaque équipe. Ils resteront la propriété de l'équipe. Aucune caution ne sera demandée.

6) ABANDONS.

Les coureurs qui abandonnent en cours de route remettront leur dossard et leur plaque de cadre à la voiture balai qui suivra la course.

7) RAVITO.

Deux zones de ravitaillement sont désignées aux KMS 51.5 dans le circuit local, après le passage de la ligne d'arrivée. Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 50 kms et 20 kms avant l'arrivée. Une zone sera aussi prévue dans la ligne droite après la ligne d'arrivée.

8) G.P.M.

Le parcours comporte 9 GPM dans la grande boucle.

A chacun des passages au sommet des G.P.M., des points seront attribués aux trois premiers à raison respectivement de 5 - 3 et 1 point. Un classement général sera établi et les trois premiers recevront les primes attribuées : 65 - 40 et 20 euros.

En cas d'ex-æquo, le nombre de premières places sera pris en considération et ensuite le classement général final au temps.

Un trophée sera remis au vainqueur du classement général.

9) MEILLEUR JEUNE.

Une prime de 25 euros et un trophée seront remis au meilleur coureur né en 2000.

10) TROPHEES.

Classement individuel : 1 – 2 – 3

G.P.M : 1

Meilleur jeune : 1

1er club.

11) REMISE DES PRIX.

Les prix seront payés par le collège des commissaires dans le local prévu.

Les primes et indemnités de déplacement seront payées au même endroit par l'organisateur à la fin de la course.

Les trois premiers sont priés de se rendre au podium, ainsi que les vainqueurs de G.P.M.

Le meilleur coureur 2000 sera invité à s'y présenter également.

Le trophée de l'équipe 1^{ère} du classement interclubs sera remis lors de la réception finale à la salle Jean Doyen face au kiosque.

TABLEAU DES PRIX :

Individuel :

TOT	PRIX	200	150	125	100	90	80	70	60	50	40
1365E	40	30	30	30	30	30	20	20	20	20	20
		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

G.P.M : 125 euros / 65 – 40 – 20 euros pour les 3 premiers du classement général

Meilleur jeune 2000 : 25 euros

Interclubs :

TOT	PRIX	75	60	50	35	30	25	20	15	10	10
380E	15	10	10	10	10	10					

RADIO-TOUR

Les différentes fréquences radio seront communiquées lors du briefing. (164.63125 et/ou 160.10625 pour radio-tour)

DELAI D'ELIMINATION

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du vainqueur ne sera plus retenu dans le classement.

Tout coureur retardataire sera arrêté lors de l'entrée finale sur le circuit local.

CONTROLE ANTIDOPAGE

Les opérations du contrôle antidopage s'effectuent selon le règlement UCI et par un officiel désigné dans les locaux prévus par l'organisation : Place des Hautchamps, 30 7322 Pommeroeul

VESTIAIRES

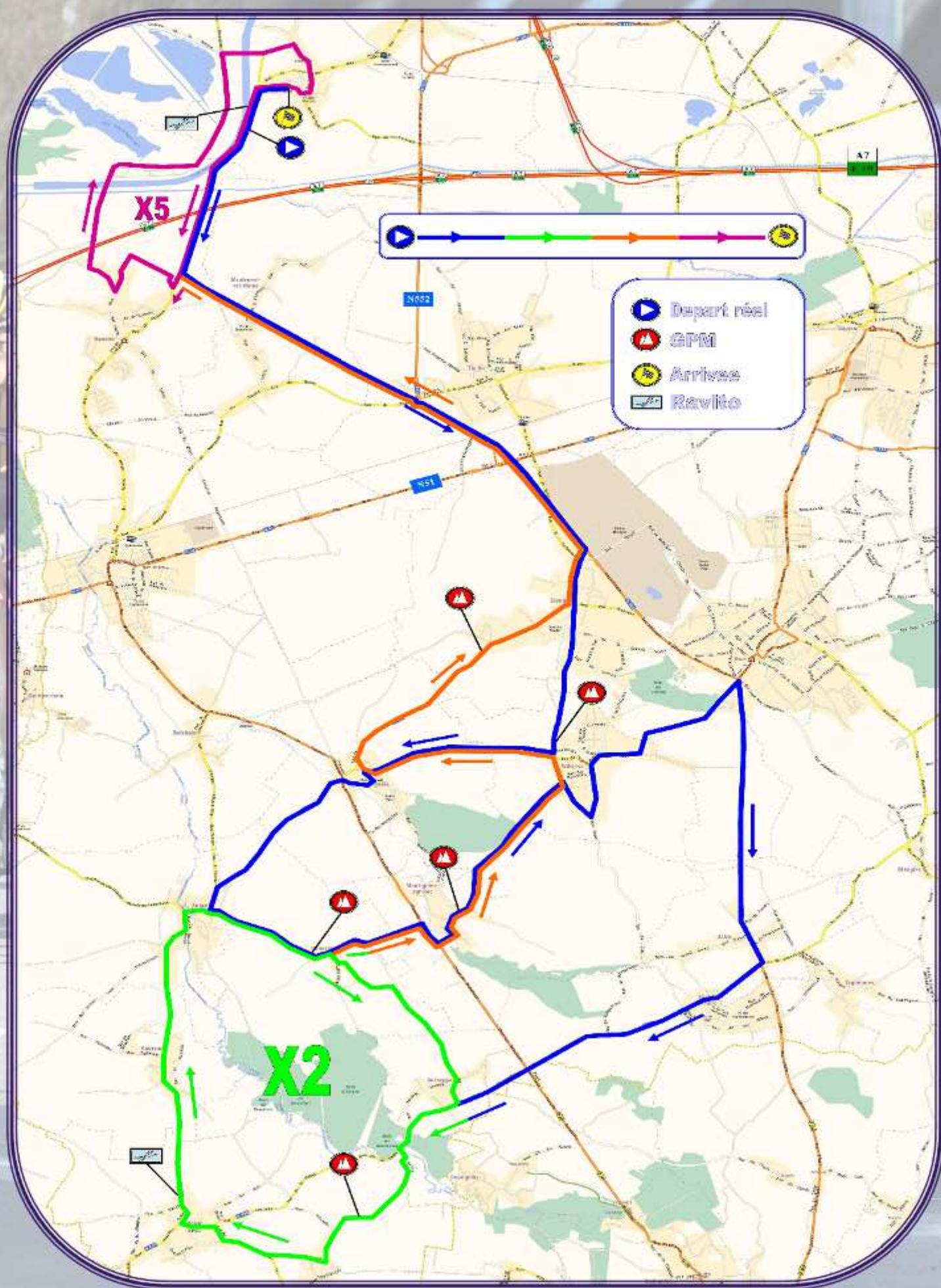
Au départ comme à l'arrivée, des vestiaires sont prévus à la salle Jean Demole rue Levecq, 1 7322 Pommeroeul, à 200m du lieu de départ et d'arrivée.

ENVIRONNEMENT

Des poubelles seront placées dans la zone réservée aux coureurs et la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires.

Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature.

CARTE GENERALE



CARTE CIRCUIT LOCAL



EQUIPES ENGAGEES

Equipes Wallonnes :

Sprint 2000 Charleroi
Royal Velo Sport Peruwelz-Bury
Lotto VC Ardennes

Equipes Flamandes :

Spie Douterloigne CT
Zannata-Lotto CT Menen
Acrog Balen BC
CT Spider King-EFC-L&R-TREK Ieper
Forte Young Cycling Team
Royal Cureghem Sportief
Van Moer Logistics Cycling Team
Jarface Developement Team Denderstreek
WC Steeds Vooraan Kontich
Molenspurters Meulebeke-K Brugse Velosport
WAC Team Hoboken

Equipes Etrangères :

KNWU District Oost (Pays-Bas)
TWC Pijnenburg Selectie Zuid-Oost (Pays -Bas)
Willebrod Wil Vooruit (Pays-Bas)
Volhatding Wilton Cycling Team (Pays-Bas)
GB Central Region (Grande Bretagne)
De Jonge Renners (Pays-Bas)
VC Rouen 76 (France)
WGP Amsterdam (Pays-Bas)
Team Felbermayr (Autriche)
Baskstedt Hotchilli (Suède)
WV De Ijsselstreek (Pays-Bas)
Westland Wil Vooruit (Pays-Bas)
Team Junior Diffdange-Losch (Luxembourg)
Identity Racing (Grande Bretagne)
Hammel CK Junior (Danemark)
Region SOR (Norvège)

FAIT A FAIRE DIR		INFOS	ENTITES, COMMUNES, ET RUES TRAVERSEES	Hrs passage	
			POMMEROEUL	42 k/h	38 k/h
0	129.4	TD	Place des Hautchamps - Départ officiel sur 1,2km	14 h 30	14 h 30
0	129.4	T.D.	Chemin de la Motelette	14 h 30	14 h 30
0	129.4	AG	ILOT CENTRAL - Route d'Hensies	14 h 30	14 h 30
			HENSIES		
0	129.4	T.D.	Rue de Chièvres Départ Réel Panneau HENSIES	14 h 31	14 h 31
			MONTROEUL SUR HAINE		
14	128	A.G.	Boulevard des Droits de l'Homme	14 h 32	14 h 32
			THULIN		
4.3	125.1	T.D.	Entré Rond-point	14 h 36	14 h 36
4.3	125.1	A.D.	2ème Sortie au Rond-point	14 h 36	14 h 36
5.6	123.8	T.D.	Port sur RN 51	14 h 38	14 h 38
			ELOUGES		
6.3	123.1		Entré Rond-point	14 h 47	14 h 49
6.3	123.1		1er Sortie au Rond-point - Rue Robert Tachenion	14 h 39	14 h 39
7.5	1219	T.D.	Place EGLISE	14 h 40	14 h 41
7.6	1218	T.D.	Rue du Commerce - rue de la Fontaine	14 h 40	14 h 42
8.2	1212		Début GPM 1	14 h 41	14 h 42
			WIHERIES		
8.8	120.6		Casse vitesse	14 h 42	14 h 43
9.4	120		Sommet GPM 1	14 h 43	14 h 44
9.5	119.9	A.D.	Rue du Quiévrain !!chicanes!!	14 h 43	14 h 45
			AUDREGNIES		
11.3	118.1	A.G.	Place - tour de la Place par la gauche	14 h 46	14 h 47
11.7	117.7	A.D.	Rue de l'Eglise	14 h 46	14 h 48
12	117.4	A.G.	Placette - Rue de la Ville	14 h 47	14 h 48
			ANGRE		
14	115.4	T.D.	Rue des Bruyères - Rue E. Cornez	14 h 50	14 h 52
14.3	115.1	A.G.	Début GPM 2 - Rue d'Angre	14 h 50	14 h 52
			ONNEZIES		
15.4	114		Sommet GPM 2	14 h 52	14 h 54
15.5	113.9	A.G.	Début tronçon pavés - Rue des Juifs	14 h 52	14 h 54
15.7	113.7	A.G.	Fin tronçon pavé - rue de l'Abreuvoir - Chemin de Montignies	14 h 52	14 h 54
16.8	112.6	A.D.	Chaussée Brunehaut	14 h 54	14 h 56
			MONTIGNIES - SUR - ROC		
17.1	112.3	A.G.	Début tronçon pavés - Rue de la Roquette - Trieu du Quesnoy	14 h 54	14 h 57
17.2	112.2	T.D.	Début GPM 3	14 h 54	14 h 57
17.7	111.7	A.D.	Sommet GPM 3 - Place	14 h 55	14 h 57
17.8	111.6	A.G.	Fin du tronçon Pavés - Drève du Château	14 h 55	14 h 58
18.5	110.9	T.D.	Drève du Château	14 h 56	14 h 59
			WIHERIES		
19.1	110.3	T.D.	Rue de Montignies (cousin berlinois gauche droite)	14 h 57	15 h 00
19.7	109.7	A.D.	Rue des Chênes	14 h 58	15 h 01
20.2	109.2	A.G.	ILOT - Rue Basse	14 h 58	15 h 01
20.8	108.6	T.D.	Rue Basse	14 h 59	15 h 02
21.7	107.7	A.D.	Rue du Quesnoy	15 h 01	15 h 04
22.2	107.2	A.G.	Avenue Victor Regnard !! 3 plateaux surélevés!!	15 h 01	15 h 05
			DOUR		
23.6	105.8	A.D.	Rond-point - Chemin des Croix - rue d'Offignies	15 h 03	15 h 07
23.9	105.5	T.D.	Ilot central	15 h 04	15 h 07
24	105.4	T.D.	Plateau casse vitesse	15 h 04	15 h 07
24.1	105.3	T.D.	Bordure centrale	15 h 04	15 h 08
25.8	103.6	TD	Virage très dangereux	15 h 06	15 h 10
25.9	103.5		Ralentisseurs -cousins berlinois	15 h 07	15 h 10
			PETIT-DOUR		
26	103.4	A.D.	Rue d'Offignies - Rue du Tombois	15 h 07	15 h 11
			BLAUGIES		
26.4	103	A.D.	Route Verte ROND POINT DANGEREUX !	15 h 07	15 h 11
			ERQUENNES		

27.4	102	T.D		Avenue des Hauts-Pays	15 h 09	15 h 13
ATHIS						
28.4	101	T.D		Avenue des Hauts-Pays	15 h 10	15 h 14
FAYT-LE-FRANC						
28.8	100.6	T.D.		Carrefour de la Garde	15 h 11	15 h 15
31.6	97.8	T.D.		Passetout outre - Rue Chevauchoir	15 h 15	15 h 19
AUTREPPE						
32.1	97.3	T.D.		Rue Chevauchoir	15 h 15	15 h 20
33.3	96.1	A.G.		Rue de la Station	15 h 17	15 h 22
33.4	96	A.D.		Début GPM 4 - Rue Pré Bélem	15 h 17	15 h 22
33.4	96			Début tronçon Pavés - Rue Pré Bélem	15 h 17	15 h 22
34.5	94.9			Sommet GPM 4 - Rue Pré Bélem	15 h 19	15 h 24
34.9	94.5	T.D.		Fin tronçon Pavés - Rue de Meaurain	15 h 19	15 h 25
35.3	94.1	A.D.		Rue Isolé	15 h 20	15 h 25
35.4	94	A.D.		Rue du Ruisseau	15 h 20	15 h 25
35.9	93.5	T.D.		Rue du point du jour	15 h 21	15 h 26
ROISIN						
36.4	93	A.D.		Rue du Berceau	15 h 22	15 h 27
36.7	92.7	A.D.		Malakoff - rue Jean Genain	15 h 22	15 h 27
36.8	92.6	T.D.		Place - rue E. Prevost	15 h 22	15 h 28
37	92.4	A.D.		RN 553 - Rue d' En Haut	15 h 22	15 h 28
ANGREAU						
38.6	90.8			RN 553 - Rue du Quesnoy	15 h 25	15 h 30
ANGRE						
41.1	88.3	A.D.		RN 553 - Pont sur la Honnelle	15 h 28	15 h 34
41.2	88.2	T.D.		Début GPM 5 RN 553 - Rue Bernier - Place	15 h 28	15 h 35
41.3	88.1	T.D.		Rue d' Angre	15 h 29	15 h 35
ONNEZIES						
42.5	86.9			Sommet GPM 5 - rue d'Angre	15 h 30	15 h 37
42.6	86.8	A.G.		Début tronçon pavés - Rue des Juifs	15 h 30	15 h 37
43	86.4	A.D.		Fin tronçon pavés - rue des Jonquilles	15 h 31	15 h 37
43.1	86.3	A.G.		Rue Général Cochez - rue d'Onnezies	15 h 31	15 h 38
AUTREPPE						
45	84.4	T.D.		Place - rue D'Autreppe	15 h 34	15 h 41
45.3	84.1	A.D.		Rue Chevauchoir	15 h 34	15 h 41
46.1	83.3	A.G.		Rue de la Station	15 h 35	15 h 42
46.2	83.2	A.D.		Début GPM 6 - Rue Pré Bélem	15 h 36	15 h 42
46.2	83.2			Début tronçon Pavés - Rue Pré Bélem	15 h 36	15 h 42
47.3	82.1			Sommet GPM 6 - Rue Pré Bélem	15 h 37	15 h 44
47.8	81.6	T.D.		Fin tronçon Pavés - Rue de Meaurain	15 h 38	15 h 45
48.2	81.2	A.D.		Rue Isolé	15 h 38	15 h 46
48.3	81.1	A.D.		Rue du Ruisseau	15 h 39	15 h 46
48.8	80.6	T.D.		Rue du point du jour	15 h 39	15 h 47
ROISIN						
49.3	80.1	A.D.		Rue du Berceau	15 h 40	15 h 47
49.5	79.9	A.G.		Malakoff - Rue Jean Genain	15 h 40	15 h 48
49.7	79.7	T.D.		Place - Rue E. Prevost	15 h 41	15 h 48
49.9	79.5	A.D.		RN 553 - Rue d'En Haut	15 h 41	15 h 48
ANGREAU						
515	77.9	T.D.		ZONE RAVITAILLEMENT - RN 553 - Rue du Quesnoy - Place	15 h 43	15 h 51
ANGRE						
54	75.4	A.D.		RN 553 - Pont sur la Honnelle	15 h 47	15 h 55
54.1	75.3	T.D.		Début GPM 7 - RN 553 - Rue Bernier - Place	15 h 47	15 h 55
54.2	75.2	T.D.		Rue d' Angre	15 h 47	15 h 55
ONNEZIES						
55.4	74			Sommet GPM 7 - rue d'Angre	15 h 49	15 h 57
55.5	73.9	A.G.		Début tronçon pavés - Rue des Juifs	15 h 49	15 h 57
55.7	73.7	A.G.		Fin tronçon pavés - rue de l'Abreuvoir - Chemin de Montignies	15 h 49	15 h 57
56.8	72.6	A.D.		Chaussée Brunehault	15 h 51	15 h 59
MONTIGNIES - SUR - ROC						
57.1	72.3	A.G.		Début tronçon pavés - Rue de la Roquette - Trieu du Quesnoy	15 h 51	16 h 00

57.2	72.2	T.D		Début GPM 8	15 h 51	15 h 00
57.7	71.7	A.D		Sommet GPM 8	15 h 52	16 h 01
57.8	71.6	A.G		Fin tronçon pavé - Drève du Château	15 h 52	16 h 01
WIHERIES						
59	70.4	T.D		Rue de Montignies	15 h 54	16 h 03
59.1	70.3	T.D		Casse-Vitesse	15 h 54	16 h 03
59.7	69.7	A.G		RN 553 - Rue des Chênes	15 h 55	16 h 04
60.1	69.3	A.G		Route de Quievrain	15 h 55	16 h 04
AUDREGNIES						
61.9	67.5	T.D		Chemin de Wihéries CHICANE !!	15 h 58	16 h 07
62	67.4	A.G		Place - Tour de la Place par la gauche	15 h 58	16 h 07
62.3	67.1	A.D		Rue de l'Eglise	15 h 59	16 h 08
62.6	66.8	A.D		Début GPM 9 - Rue du Calvaire	15 h 59	16 h 08
ELOUGES						
64.2	65.2	T.D		Sommet GPM 9 - Rue d'Audregnies	16 h 01	16 h 11
65.5	63.9	T.D		Rue de la Chapelle	16 h 03	16 h 13
65.8	63.6			Retrecissement	16 h 04	16 h 13
66	63.4	A.G		Place - rue du Commerce (Eglise) - rue Robert Tachenion	16 h 04	16 h 14
67.3	62.1	A.G		Entrée Rond-point	16 h 06	16 h 16
67.4	62	A.D		3ème Sortie au Rond-point - RN 552 - rue d'Elouges	16 h 06	16 h 16
THULIN						
69.3	60.1	A.D		ROND POINT AG - Bd des Droits de l'Homme	16 h 09	16 h 19
MONTROEUL SUR HAINE						
69.4	60	T.D		Boulevard Sud Borinage	16 h 09	16 h 19
HENSIES						
72.3	57.1	A.G		Rue de Chièvres Entrée circuit local	16 h 13	16 h 24
72.6	56.8	A.D		Rue des Ebéarts - CASSE VITESSE !!	16 h 14	16 h 25
73.7	55.7	A.D		Rue des Chiens	16 h 14	16 h 25
73.8	55.6	T.D		CHICANES !!	16 h 15	16 h 26
74.1	55.3	A.D		Chemin du Traînage	16 h 15	16 h 26
75.1	54.3	T.D		Pont sur canal	16 h 16	16 h 27
POMMEROEUL						
77.7	51.7	A.D		Bas du Port	16 h 18	16 h 30
78.1	51.3	A.D		Pont Bowstring - sommet	16 h 18	16 h 30
78.6	50.8	A.D		ILOT DIRECTIONNEL - Rue d' Harchies	16 h 19	16 h 31
78.9	50.5	T.D		Rue Cantillon	16 h 20	16 h 32
79.1	50.3	A.D		Quai du Rieu	16 h 20	16 h 32
79.4	50	T.D		Rue Léveq - Place des Hautchamps 1er passage ligne d'arrivée	16 h 21	16 h 33
5 circuits locaux de 10 kms						
79.6	48.8	A.G		Chemin de la Motelette - Route d'Hensies Zone Ravitaillement	16 h 21	16 h 33
HENSIES						
82.3	47.1	A.D		Rue de Chièvres - Rue des Ebéarts - Casse vitesse!!	16 h 27	16 h 39
83.5	45.9	A.D		Rue des Chiens - Chicanes !!	16 h 29	16 h 41
83.9	45.5	A.D		Chemin du Traînage	16 h 29	16 h 42
84.9	44.5	T.D		Pont sur canal	16 h 31	16 h 44
POMMEROEUL						
87.6	41.8	A.D		Bas du Port	16 h 32	16 h 45
88	41.4	A.D		Pont Bowstring - sommet	16 h 32	16 h 45
88.5	40.9	T.D		ILOT DIRECTIONNEL - Rue d' Harchies	16 h 33	16 h 46
88.9	40.5	A.G		Rue Cantillon	16 h 33	16 h 46
89.1	40.3	A.D		Quai du Rieu	16 h 34	16 h 47
89.4	40	T.D		Passage Ligne d'Arrivée - FIN 1er CIRCUIT LOCAL	16 h 34	16 h 47
99.4	30			Passage Ligne d'Arrivée - FIN 2ème CIRCUIT LOCAL	16 h 47	17 h 01
109	20			Passage Ligne d'Arrivée - FIN 3ème CIRCUIT LOCAL	17 h 00	17 h 15
119	10			Passage Ligne d'Arrivée - FIN 4ème CIRCUIT LOCAL	17 h 13	17 h 29
129	0			ARRIVEE	17 h 26	17 h 43

PROFIL DE L'ETAPE



PROFIL DES GPM

GPM 1

Altitude début 47 m
Altitude sommet 103 m
Distance 1260 mètres
Dénivelé 56 mètres
Moyenne en pente 4.44 %

GPM 2, 5 & 7

Altitude début 50 m
Altitude sommet 83 m
Distance 1250 mètres
Dénivelé 33 mètres
Moyenne en pente 2.60 %

GPM 3&8

Altitude début 78 m
Altitude sommet 95 m
Distance 498 mètres
Dénivelé 17 mètres
Moyenne en pente 3.41 %

GPM 4&6

Altitude début 63 m
Altitude sommet 103 m
Distance 1000 mètres
Dénivelé 40 mètres
Moyenne en pente 4 %

GPM 9

Altitude début 43 m
Altitude sommet 71 m
Distance 1590 mètres
Dénivelé 28 mètres
Moyenne en pente 1.76 %

PROFIL DES 3 DERNIERS KM

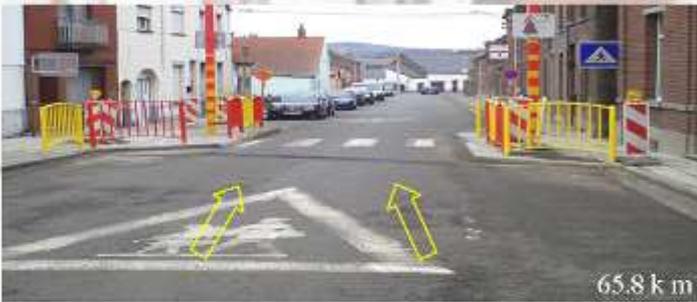
3 Km

2 Km

1 Km









Agence Cama Conseils

F.LEEMANS

Rue de Mons, 9 - 7090 Braine-Le-Comte

067 55 47 12 - 067 55 31 39(fax) - 0477 313 774

brainelecomte@crelan.be

GRUPE CREDIT AGRICOLE - GROEP LANDBOWKREDIET

PALMARES

DEBUTANTES

2000	HENRION Ludivine
2001	VERBEEK Karen
2002	VERBEEK Karen
2003	LAEREMANS Tamara
2004	VAN DEN STEEN Goedele
2005	ARYS Evelyn
2006	MAECK Eleonore
2007	HANNES Kaat
2008	DE ROOVER Eline
2009	LODEWIJKS Steffi
2010	VAN DE KLUNDERRT Rowena
2011	KOPECKY Lotte
2012	VANDENBROUCKE Saartje
2013	DRUYTS Lenny
2014	BEX Nathalie
2015	HOEFKENS Erin
2016	SCAVONE Dina

JUNIORES

2011	LODEWIJKS Steffi
2012	KOPECKY Lotte
2013	VAN DER MEULEN Kaat
2014	VANHOUTTE Fenna
2015	VANHOUTTE Fenna
2016	WATERREUS Kylie

